

05 décembre 2008

N° 36 – 2008

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Beat Werder +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

Marco Circelli +44 (0) 207 553 8106

Head of Investor Relations

SCOR réaffirme son engagement en faveur de la recherche actuarielle en Europe : un nombre de candidatures record pour le « Prix de l'Actuariat 2008 »

Le 4 décembre 2008 à Paris, André Levy-Lang, Professeur associé émérite à l'Université Paris-Dauphine et président du Jury, et Denis Kessler, Président-Directeur Général de SCOR SE, ont remis les prix de l'actuariat pour la France.

Mathieu Rosenbaum (*Université de Paris Est*) a reçu le prix pour sa thèse « Etude de quelques problèmes d'estimation statistique en finance » et Messieurs Blaise Bourgeois et Gwendal Pougnet (*Centre d'études Actuarielles*) pour leur mémoire « Réassurance et technique financière de transfert de risque – l'exemple du « Mortality bond » : une obligation indexée au risque (sur)mortalité ».

Le jury a également décidé de remettre cette année, et pour la première fois depuis la création du prix, une mention spéciale à Messieurs Louis Margueritte et Jean-Baptiste Nessi (*ENSAE*) pour leur travail sur la "Modélisation des marchés de matières premières, valorisation de ses dérivés."

Jean-Luc Besson, Chief Risk Officer de SCOR, a déclaré : « Ces prix confirment l'importance que le groupe SCOR accorde au développement de la science actuarielle en Europe depuis plus de quinze ans. Grâce aux prix de l'Actuariat qu'il distribue dans cinq pays européens, le Groupe joue un rôle déterminant dans la promotion des jeunes actuaires au bénéfice de l'assurance et de la réassurance ».

SCOR récompense chaque année les meilleurs projets académiques dans le domaine de l'actuariat par des « Prix de l'Actuariat ». Ce prix a pour but de promouvoir la science actuarielle, de développer et d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à l'amélioration de la connaissance et de la gestion des risques. Le Prix de l'Actuariat de SCOR est accordé en France, au Royaume-Uni, en Italie et en Allemagne et pour la première fois cette année en Suisse. Le prix SCOR est aujourd'hui reconnu dans les milieux de l'assurance et de la réassurance comme un gage de compétence. L'année 2008 représente pour le prix SCOR une année record avec un nombre important de candidatures pour l'ensemble des pays participants.

Dans chaque pays, les jurys sont composés de membres de l'enseignement supérieur et de professionnels de l'assurance, de la réassurance ou de la finance. La sélection des lauréats est faite sur la maîtrise des concepts actuariels, la qualité des instruments d'analyse et l'intérêt des sujets quant aux applications possibles dans les métiers de la gestion du risque.

05 décembre 2008

N° 36 – 2008

Des prix décernés dans quatre autres pays en Europe

Le 20 novembre à Milan en Italie, le professeur Ricardo Ottaviani (*Università La Sapienza*, Rome), en présence de Denis Kessler et d'Umberto Gavazzi, Directeur Europe, Proche et Moyen-Orient, Afrique de SCOR Global P&C, a remis les Prix pour l'Italie. Loredana Conterno a été récompensée pour son étude sur les « Modèles de tarifications R.C. Auto et effets de la loi Bersani sur la méthode de tarification Bonus- Malus » et Bruno Bui pour son travail sur « Dynamic investment fund protection caractéristiques et comparaisons ».

Le 17 novembre à Londres au Royaume-Uni, Chris Daykin, ancien Directeur du Département de l'actuariat au sein du gouvernement britannique, a décerné les deux prix de l'actuariat de SCOR UK en présence de Denis Kessler. Les prix ont été attribués à Dhruv Haria (*City University London*) pour son mémoire intitulé « Pricing New Risks or insurance products in a Bayesian framework » (« Tarification des nouveaux risques ou produits d'assurance dans un cadre bayésien ») et à Ken Su (*City University London*) pour son étude intitulée « A pricing analysis of Guaranteed Lifetime Withdrawal Benefits » (« Une analyse tarifaire des garanties de retrait minimum »).

Le 6 novembre à Cologne en Allemagne, Hans-Joachim Zwiesler, professeur à l'université d'Ulm et président du Jury, Karl Joachim Ebeling, Président de l'université d'Ulm, Jean-Luc Besson, Chief Risk Officer du groupe SCOR, et Dietmar Zietsch, Directeur Général du Hub Cologne de SCOR ont remis les prix pour l'Allemagne : Daniel Bauer (*Université d'Ulm*) pour sa thèse sur « Stochastic Mortality Modeling and Securitization of Mortality Risks » (« Modélisation stochastique en mortalité et titrisation des risques de mortalité »), Martin Riesner (*Université d'Ulm*) pour sa thèse sur « Unit-Linked Life Insurance Lévy-Process Financial Markets-Modelling » (« Contrats d'assurance Vie en unité de compte sur les marchés financiers selon le processus de Lévy ») et Rainer Kastenmaier (*Université de Munich*) pour son mémoire sur le thème « Joint Regression Analysis of Insurance Claims and Claim Sizes » (« Analyse de régression des sinistres d'assurance et de leur taille »).

En Suisse, SCOR Switzerland a organisé pour la première fois cette année son prix de l'Actuariat. Le prix consiste à sponsoriser pendant trois ans la thèse d'un étudiant de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (*ETH*) sous la direction de Paul Embrechts, professeur à l'UFR de mathématiques. Le lauréat travaillera en étroite collaboration avec les actuaires de SCOR Switzerland dirigés par Tony Neghaiwi, bénéficiant ainsi de leur expérience en la matière. Cette démarche innovante démontre l'intérêt du Groupe à soutenir et promouvoir des travaux de recherche actuarielle de haute qualité. Le prix sera décerné pour la première fois début 2009.

*
* *
*

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2008 sous le numéro D.08-0154 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.